

3€

regards

juillet-août 2013

ÉGYPTE,
RÉVOLUTION !

EELV
BATHO OU
DUFLOT ?

DOPAGE,
RAS LE GUIDON

KERVIEL
LE LAMPISTE

LA MINE
AUSTERE
DE LA
CULTURE

Les Éditions Regards
5, villa des Pyrénées, 75020 Paris
09-81-02-04-96
redaction@regards.fr

Direction
Clémentine Autain & Roger Martelli

Directeur artistique
Sébastien Bergerat - da@regards.fr

Comité de rédaction
Thomas Bauder, Benoît Borrits, Juliette Cerf,
Emmanuelle Cosse, Sophie Courval,
Rémi Douat, Marc Endeweld, Nicolas Kssis,
Roger Martelli, Martov, Aline Pénitot,
Emmanuel Riondé, Marion Rousset,
Diane Scott, Catherine Tricot, Arnaud Viviant

Secrétariat de rédaction
Sophie Courval

Administration et abonnements
Karine Boulet - abonnement@regards.fr

Comptabilité
comptabilite@regards.fr

Publicité
Comédiance - BP 229, 93523 Saint-Denis Cedex

Scop Les Éditions Regards
Directrice de la publication
et gérante
Clémentine Autain

Photo de couverture :
Philippe Grangeaud

SOMMAIRE

p.4 Lu sur regards.fr

p.8 Dossier
La mine austère de la culture

p.20 EELV
Jusqu'où avaler
les couleuvres ?

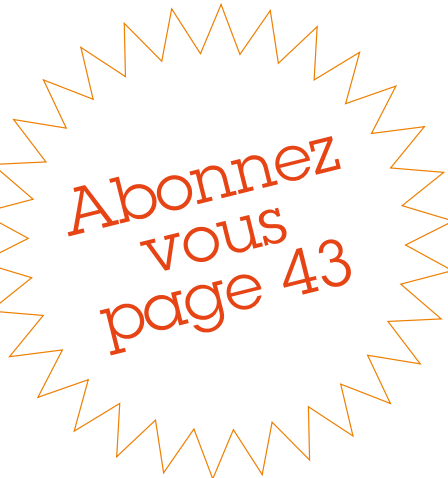
p.22 Tribune
Kerviel ou l'esprit public

p.26 Dossier
Le syndrome de Stockholm
des salariés de l'associatif

p.32 International
« Les Égyptiens ont pris
conscience de leur capacité à
changer l'histoire »

p.38 Sport
Laissez le Tour de France
tranquille!

p.44 Sélections



Abonnez
vous
page 43

DES RICHES PLUS RICHES : QUI L'EU T CRU ?

Challenges est tout sauf un brûlot gauchiste. Et pourtant... Le journal a enquêté sur les grandes fortunes françaises et vient de fournir un résultat implacable : les plus riches sont de plus en plus riches. Tenez-vous bien, les 500 plus grandes fortunes ont vu leur richesse augmenter de presque 25 % en un an. Elles sont à la tête de 330 milliards d'euros de richesse professionnelle et possèdent 10 % du patrimoine financier des Français, évalué à 3.400 milliards d'euros. Autrement dit, 1/10 de la richesse se trouve entre les mains de 1/100 000 de la population. On s'étrangle.

« *De quoi donner le tournis. Et fournir quelques arguments à une France qui a toujours détesté ses riches, surtout en période de crise* », commente avec lucidité le journaliste économique qui rappelle que « *jamais depuis 1996, année où Challenges a lancé son classement des "500", leur fortune globale n'avait atteint de tels sommets* ». Même parmi cette fine fleur, il y a riches et riches : les dix premiers du classement ont vu leur fortune croître de 30 milliards en douze mois, soit 135 milliards qui représentent 40 % du total. Aujourd'hui, pour prospérer, mieux vaut dépendre du portefeuille des étrangers que du pouvoir d'achat des Français. C'est la recette des champions internationaux que sont LVMH et L'Oréal. Le tourisme et le vin restent des valeurs sûres contrairement à l'automobile.

La concentration de la richesse atteint donc des sommets. En une décennie, la richesse des nantis parmi les nantis a donc plus que quadruplé alors que le produit intérieur brut (PIB), cette mesure datée de la richesse mais qui reste un indicateur, n'a fait que doubler. Pendant cette même période, le nombre de sans domicile a augmenté de 50 %, le chômage a explosé et les salaires du plus grand nombre ont chuté. Pendant ce temps-là, on nous parle d'efforts partagés. Entre qui et qui ? Nous aimerions le savoir... Car cette idée que les pauvres pourraient être moins pauvres sans que l'on touche aux biens des plus riches est une absurdité largement répandue par la pensée dominante. Être pauvre, c'est ne pas jouir de biens que d'autres possèdent. La pauvreté est une notion relative : il n'y a pas de riches sans pauvres ; il n'y a pas de pauvres sans riches. Or nos sociétés sont confrontées à la pauvreté et doivent, pour la résorber, remettre en cause l'inégale répartition des richesses. Ce qui caractérise notre période, c'est que les riches sont plus riches et les pauvres, plus pauvres. Il y a bel et bien un rapport entre l'accaparement des richesses « en haut » et la dépossession « en bas ». Aussi devons-nous mener la bataille d'idées contre le tabou de l'héritage, l'impopularité de l'impôt et la grande tolérance à l'égard des écarts de revenus. Vite. ← CLÉMENTINE AUTAIN

RACISME

Mireille Fanon-Mendès-France

« Il y a des nouvelles formes de racisme »

Mireille Fanon-Mendès-France est présidente de la fondation Frantz Fanon. Experte du groupe de travail sur les Afro-descendants au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, elle fait partie des membres du jury des Y'a Bon Awards 2013.

Regards.fr. Que pensez-vous de l'état de la lutte antiraciste en France ?

Mireille Fanon-Mendès-France. Malheureusement, on est loin d'être dans une société où le racisme et les discriminations n'existent plus ; s'y ajoute une xénophobie d'État à l'égard des migrants et des personnes de religion musulmane et plus généralement des personnes étant d'origine du continent africain. Que des organisations comme les Indivisibles s'organisent et s'inscrivent dans une lutte contre le racisme est absolument essentiel parce que jusqu'à présent, ces luttes étaient portées par ceux qui constataient le racisme mais n'en étaient pas victimes. [...]

→ [LIRE LA SUITE SUR REGARDS.FR](#)

ÉDUCATION

La réforme des rythmes scolaires coûtera plus cher que prévu

A l'approche des grandes vacances, la mesure-phare de Vincent Peillon est chahutée. Censée commencer à s'appliquer dès la rentrée de septembre 2013, elle coûtera plus cher que prévu.

La réforme des rythmes scolaires, contestée par plusieurs syndicats enseignants, a subi deux revers au mois de juin. Le 19, Sud Education a déposé en Conseil d'Etat un recours en annulation en fondant sa demande sur une « erreur de droit ». Le ministère n'a pas respecté, en effet, l'obligation de consulter le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ministériel avant de publier le 26 janvier son décret relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires. Dans un communiqué, le syndicat juge « inacceptable de se dispenser de la consultation réglementaire d'une institution représentative du personnel, qui plus est celle du CHSCT dédiée aux conditions de travail (organisation, rythme, tâches) ». [...]

→ [LIRE LA SUITE SUR REGARDS.FR](http://www.regards.fr)

UNION DE LA GAUCHE

Jean-Luc Mélenchon Internationale socialiste, la dernière estocade

Fin mai 2013, le SPD allemand a entériné la mort de la social-démocratie en créant l'Internationale progressiste. Jean-Luc Mélenchon analyse les maux responsables de cette lente agonie.

La social-démocratie était déjà à l'agonie au commencement de ce siècle. Car à la fin du précédent, les Blair, Schröder et Zapatero l'avaient ostensiblement diluée, autant qu'ils le pouvaient, dans la marée du libéralisme triomphant. Puis elle s'est effondrée politiquement en Grèce. Ce fut certes sans le vacarme du mur de Berlin mais tout aussi violemment. Cela se passa dans Athènes assommée, quand Georges Papandréou capitula sans condition sous l'assaut du capitalisme financier caractéristique du nouvel âge du capitalisme. Papandréou était le Premier ministre du pays mais surtout président de l'Internationale socialiste. À présent, le dépôt de bilan vient d'être prononcé. Le SPD allemand, le plus ancien et le plus puissant parti de l'histoire de la social-démocratie mondiale, a lancé le 22 mai dernier à Leipzig une nouvelle structure internationale baptisée l'Alliance progressiste. [...]

[← LIRE LA SUITE SUR REGARDS.FR](#)

UNION DE LA GAUCHE

Vers un nouveau mouvement politique au sein du Front de Gauche

Le Front de Gauche compte aujourd'hui neuf organisations. A l'issue de la réunion nationale qui s'est tenue Samedi 15 Juin, à Saint-Denis, il est possible de dire que, bonne nouvelle, ce nombre va diminuer. Car ce qui est en jeu, c'est le rapprochement d'un certain nombre de ces courants et de non encartés pour fonder une nouvelle organisation à l'automne.

La Gauche Anticapitaliste, La FASE, Les Alternatifs, Convergences et Alternatives ainsi que le collectif Tous ensemble représenté notamment par Pierre Khalfa, Christophe Aguiton, Roger Martelli, Catherine Tricot, Stéphane Lavignotte ou encore Janette Habel se sont engagés dans ce processus. La Gauche Unitaire, qui reste divisée sur la perspective d'un tel rapprochement, était aussi présente à cette réunion nationale qui a regroupé un peu plus de 200 personnes.

Une première discussion a permis de constater l'avancement du processus de fusion dans nombre de départements, notamment en régions. Le rapprochement en cours, s'il a été initié nationalement, a donc bel et bien une réalité militante sur le terrain. [...]

→ [LIRE LA SUITE SUR REGARDS.FR](https://regards.fr)

LA MINE AUSTERE DE LA CULTURE

L'exception culturelle à la française est menacée. Barroso voudrait faire de la culture une marchandise comme une autre. Pour lui, toute autre considération politique serait « réactionnaire ». Mais la polémique sur l'introduction de la culture dans le marché transatlantique (accord de libre-échange entre l'UE et les États-Unis) cache une réalité autrement plus inquiétante : le retrait progressif de l'État français dans la culture. Les baisses successives des budgets du ministère de la Culture inquiètent, devant la paupérisation du milieu artistique en France.

Privé de culture

Rigueur oblige, le ministère de la Culture subit des coupes sévères. Pour la première année de l'ère Hollande, elles s'élèvent à 4,3 %. La création et le spectacle vivant sont vivement touchés. Pendant ce temps, la marchandisation de la culture se renforce avec la complicité de l'État.

Lors des primaires socialistes, Martine Aubry s'était engagée à doubler le budget du ministère de la Culture. Le candidat Hollande a finalement proposé de « sanctuariser » ce budget pour toute la durée du quinquennat (cf. discours de François Hollande aux Biennales internationales du spectacle à Nantes le 19 janvier 2012). Le François Hollande de l'époque arguait alors que *« la crise ne rend pas la culture moins nécessaire, elle la rend plus indispensable [...] qu'elle n'est pas un luxe dont, en période de disette, il faudrait se débarrasser »*. Et d'ajouter que la culture c'est *« l'avenir, c'est le redressement, c'est l'instrument de l'émancipation [...] l'un des secteurs les plus fertiles en création d'emploi, un moteur de développement territorial mais aussi économique, social, éducatif »*. Oui mais voilà... La première année du

quinquennat, François Hollande a baissé le budget de la Culture de 4,3 % et abandonné de nombreux projets. En banlieue parisienne et en province, tandis que le projet pharaonique du Philharmonie était maintenu (imaginé par l'architecte Jean Nouvel pour changer), on rangeait au placard la Tour Utrillo, dites Tour Médicis à Clichy-Montfermeil, les archives de la photographie à Arles, ou même le Centre d'Art pariétal Lascaux 4. Et dès la première année d'une gauche en responsabilités, c'est l'ensemble de la création – arts vivants, plastiques, visuels – qui a été affectée par cette baisse des budgets. Cette année, le budget baissera encore. Près de 3 % – même si le ministère jure que les lignes budgétaires dédiées à la création ne seront pas rabotées. *« Elles seront sanctuarisées »*, assure même Aurélie Filippetti, la ministre de la Culture. Mais le désengagement – ou plutôt

Les collectivités territoriales œuvrent déjà pour l'essentiel des politiques culturelles en France mais ne peuvent se substituer aux compétences de l'État.

déconventionnement – de l'État auprès des compagnies et des lieux de culture (de répétitions, de résidences artistiques ou de diffusion) a déjà été bien entamé en 2012, mettant ainsi en difficulté de nombreuses troupes de théâtre, de cirque ou de danse. Une précarité renforcée en somme. Les conventions qui liaient le ministère aux compagnies permettaient d'assurer le financement du travail des artistes, le développement de la création tout en leur garantissant une certaine stabilité – les conventionnements s'établissant de manière triennale (renouvelables). Ces décisions au plus haut sommet de l'État ont aussi eu des conséquences directes pour les collectivités territoriales. Déjà leurs compétences s'étaient considérablement élargies, sans transfert de moyens. Mais l'État se désengageant, les artistes et les compagnies se tournent désormais vers ces interlocuteurs locaux.

Les communes, les départements et les régions œuvrent déjà pour l'essentiel des politiques culturelles en France : si le mot culture a disparu de l'acte 3 de la décentralisation, elles ne peuvent se substituer aux compétences de l'État ni pallier, même provisoirement, les manquements d'un ministère à la diète – toutes les collectivités n'ayant pas les marges financières de la capitale dont le budget, après avoir connu une hausse notable ces dernières années, se retrouve très contraint depuis trois ans.

MÉCÉNAT, LA FAUSSE BONNE IDÉE ?

La seule sanctuarisation des budgets de la culture, dans la mesure où elle gèle les ressources propres sans tenir compte de l'inflation, correspond de fait à une baisse des recettes. Comme l'a très justement rappelé celle qui fut la

Pour les socialistes, le mécénat est devenu une quasi-condition à tout projet artistique pouvant faire l'objet d'une subvention publique.

dernière ministre de la Culture sous Jospin, Catherine Tasca : « *En plus de cinquante ans, notre pays a construit un formidable réseau d'institutions artistiques et culturelles qu'on nous envie au-delà de nos frontières.* » Les coûts de fonctionnement de ces lieux ont nécessairement évolué tout au long de ces années et la masse salariale a augmenté. La politique – promise – de sanctuarisation des budgets et pire, la baisse finalement observée, se fait donc au détriment à la fois des personnels qui participent de la mise en place des politiques culturelles, des artistes et de la création. L'avenir de ces lieux, y compris en terme d'entretien et de maintien, s'il n'est pas menacé immédiatement, est donc largement incertain.

Dans le même temps qui a accompagné ces restrictions budgétaires, une idée nouvelle s'est imposée, voire s'est systématisée : le mécénat. Pour les socialistes – majoritaires à tous les niveaux institutionnels – le mécénat est devenu une quasi-condition à tout projet artistique

pouvant faire l'objet d'une subvention publique. Un équilibre public/privé qui permettrait à l'État comme aux collectivités, de réaliser des économies importantes. Certes le mécénat permet de combler un déficit budgétaire là où certains projets – de rénovations patrimoniales, d'organisations d'événements culturels d'ampleur – n'auraient pas pu voir le jour. Il permet aussi aux grandes entreprises privées, via des fondations souvent, de se (re) faire une santé marketing, de soigner leur image à travers des projets grand public – et visibles donc. Ainsi la fondation Total se fait-elle une place et un nom dans la rénovation de grands projets patrimoniaux. Et les banques – la Société générale au hasard – de s'imposer dans le mécénat musical. D'autres, comme la fondation EDF jouent un rôle majeur dans des secteurs culturels plus fragiles, souvent moins aidés, comme les arts de la rue, le cirque ou même plus généralement auprès du tissu associatif. Le mécénat reste malgré tout un recours profondément pervers dont

EXCEPTION CULTURELLE TOUTE UNE HISTOIRE

Régulièrement, la notion d'exception culturelle revient dans le débat public. Récemment, le projet de grand marché transatlantique l'a fait émerger. José Manuel Barroso, président de la Commission, a violemment critiqué la volonté de la France d'exclure le secteur audiovisuel du mandat de négociations commerciales avec les États-Unis qualifiant cette attitude de « réactionnaire ». « *Cela fait partie de ce programme antimondialisation que je considère comme totalement réactionnaire* », a-t-il déclaré dans un entretien publié par l'*International Herald Tribune*. Mais de quoi parlons-nous ?

L'exception culturelle est un ensemble de dispositions qui vise à faire de la culture une exception dans les traités internationaux, notamment auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ces dispositions ont pour but de spécifier que les États sont souverains et fondés à limiter le libre-échange de la culture sur le marché pour soutenir et promouvoir leurs propres artistes, véhicules et porte-parole de leur culture. L'exception culturelle est particulièrement importante pour la France. Elle est un des outils de défense de la musique et du cinéma en particulier, vis-à-vis de l'industrie américaine du secteur, industrie considérée comme dangereuse pour la diversité car ayant une vocation hégémonique. L'un des outils majeurs utilisés pour lutter contre ce danger est la mise en place de quotas. Elle se traduit aussi par des subventions d'État au théâtre, à la télévision. Mais cette exception voit beaucoup plus large, car on peut y inclure les festivals ou le prix unique du livre... Cette pratique n'est pas neuve. Elle remonte, de manière théorisée, à la nomination d'André Malraux au ministère de la Culture en 1959.

FRANÇAISE,

Mais on peut en trouver des premières approches pratiques plus tôt dans l'ère contemporaine. Dès 1934, le rapport parlementaire de Maurice Petsche, face à la crise du cinéma français et au fait que l'État se retrouve principal créancier de la Gaumont-Franco-Film-Aubert, préconise la mise en place d'un système de régulation, contrôle et aide de l'État pour le cinéma. Ce rapport annonce les mesures que la IV^e République prendra en créant le CNC. Le rapport Petsche est donc à l'origine de la législation française actuelle concernant le cinéma. C'est un plaidoyer argumenté pour en faire un élément de la culture française à défendre et à promouvoir. Une organisation d'État pour mieux préserver la liberté des créateurs et des artistes. C'est bien cela la vision politique de « l'exception française ».

Au fond, la France a une vieille tradition d'intervention politique dans le domaine culturel, ce qui est probablement le cœur de cette exception. Si chacun reconnaît à Louis XIV un rôle moteur dans la protection et le développement des arts, c'est François I^{er} qui lance les fondements d'une politique culturelle. Il fonde le Collège des lecteurs du royaume, première institution d'État et ancêtre de l'actuel Collège de France. Il finance également les arts au travers de la rénovation ou de la construction des châteaux de la Loire. Il s'attache enfin les services de Léonard de Vinci.

À son tour, Henri IV fonde l'administration des Bâtiments du Roi et fait de la Grande galerie du Louvre un lieu de résidences et d'expositions pour les artistes. En 1635, le cardinal Richelieu fonde l'Académie française. ← NATHANAËL UHL

Les recours aux dons organisés sur le Web connaissent un essor notable.

les contreparties sont souvent opaques et/ou contraignantes.

À VOT' BON CŒUR

Mais la crise faisant, le mécénat tend à se faire de plus en plus rare. Les recours aux dons organisés sur le Web connaissent un essor notable. Le crowdfunding – financement participatif de projets – est un phénomène en pleine expansion. De la petite compagnie de théâtre en passant par le chanteur solo émergent, jusqu'aux plus confirmés des comédiens et/ou réalisateurs, ils sont nombreux à ne plus hésiter. Cela dit, le phénomène n'a malheureusement rien de nouveau. Combien d'artistes ont commencé leur carrière dans les bars, les cafés cultures ou même dans la rue, en faisant la quête, en étant payés à la « bière » et/ou au « chapeau » ? Le crowdfunding n'est qu'une émanation de ces pratiques vieilles comme le monde, mais dont la forme se modernise, s'organise. Et se rentabilise. Pour financer son film, Michèle Laroque a rassemblé 422 000 euros de dons et pourra donc

réaliser son prochain film. Personne ne pleurera sur le sort de cette dernière, mais pour tous les autres, sans notoriété, cette pratique ne fait que dissimuler une situation de précarité et de paupérisation du milieu artistique, et pourrait même inciter les décideurs publics à se désengager progressivement du financement de la Culture. Certaines collectivités ont même décidé de faire directement appel aux donateurs individuels. Les musées gratuits de la Ville de Paris sont ainsi équipés d'une urne pour les plus généreux de ses visiteurs. Plus récemment, la mairie de La Rochelle a lancé un appel aux dons à la suite de l'incendie qui a ravagé l'Hôtel de Ville classé au titre des monuments historiques.

L'abandon progressif de l'État dans la culture est une bien triste nouvelle. Ce faisant, les politiques culturelles lui échappent. Si le rôle de l'État devrait être de financer à 100 % la télévision publique – pour ne prendre que cet exemple – c'est aussi pour assurer son indépendance et ne pas laisser le champ libre aux seuls investisseurs

Il y a sans doute de justes et importantes marges financières à dégager du côté des intermédiaires comme « Amazon » ou « Google ».

privés. Le rôle de l'État c'est aussi de garantir un juste accès à la culture, sur l'ensemble du territoire français. Si l'on prend le seul exemple de l'éducation artistique, considérant qu'à Paris, les enfants bénéficient d'un accès privilégié aux établissements et autres événements culturels à travers l'école et les nombreux dispositifs locaux, les enfants vivant en milieu rural, ou même dans une moyenne ville de province, sont nécessairement moins sensibilisés – les inégalités se renforçant d'autant plus en fonction de l'origine sociale. Le rôle de l'État en la matière est d'autant plus déterminant que la première cause des inégalités scolaires est souvent le résultat d'inégalités culturelles majeures.

TAXER INTERNET

L'État dispose des leviers pour réinvestir et réenchanter la culture en France. Seule une réforme d'envergure de la fiscalité peut permettre de dégager des marges suffisantes. Et pour le seul secteur culturel, l'essentiel des transactions se faisant sur Internet (billet-

terie, livre, musique, cinéma etc.), une taxe plus adaptée sur les fournisseurs d'accès à Internet est nécessaire. La proposition du rapport Lescure, remis au Président de la République en mai dernier, visant la mise à contribution des fabricants de matériels (Smartphone, tablette etc.) va dans le bon sens, elle est une perspective intéressante même si largement insuffisante. Il y a sans doute de justes et importantes marges financières à dégager du côté des intermédiaires comme « Amazon » ou « Google ». De même que l'impôt sur l'art cher (l'art contemporain, transaction d'œuvres classiques etc.) doit s'imposer dans le paysage fiscal français – fut-ce pour fâcher Claude Guéant, grand amateur d'art. Ces contributions doivent permettre de mieux répartir les financements de la Culture. Pour que l'excellence culturelle en France ne reste pas la pratique d'une minorité, mais un bien commun accessible de tous.

← PAUL-ÉMILE BRISSAUD

EELV : jusqu'où avaler les couleuvres ?

Lorsque Delphine Batho se fait débarquer du gouvernement pour avoir osé dénoncer la baisse du budget accordé au ministère de l'Écologie, on espérait un élan de solidarité d'EELV. Il n'en fut rien. Mais chez les écologues, l'affaire divise. Entretien avec Jacques Boutault de la gauche d'EELV.

Comment avez-vous réagi au remerciement de Delphine Batho qui contestait la baisse de 7 % de son budget écologique ?

J'ai trouvé cette décision choquante parce que c'est le budget qui a le plus baissé de tous les ministères et qu'il y a eu une sanction très brutale. Pour Jean-Marc Ayrault et François Hollande, il semble que « *l'écologie, ça commence à bien faire* », comme disait



Jacques Boutault, maire du 2^e arrondissement de Paris, animateur du courant ENVIE au sein d'EELV.

Nicolas Sarkozy. Il n'y a aucune différence notable entre un gouvernement de droite et un gouvernement de gauche sur ce sujet, ce qui est très décevant de la part d'une majorité qui s'était engagée à mettre en œuvre un début de transition écologique. Le message livré dit en substance : l'écologie n'est plus une priorité. Le second message, c'est que désormais, plus que jamais, un ministre « ça ferme sa gueule ou ça se fait virer ». On ne peut plus émettre la moindre critique sur des faits avérés sans être susceptible de prendre la porte. Cette caporalisation est inquiétante pour la liberté de parole, y compris de celle d'un ministre. La menace s'adresse évidemment à Cécile Duflot, Arnaud Montebourg et Benoît Hamon qui avaient parfois pris des libertés de

« Je me retrouve dans les propos de Jean-Vincent Placé qui a dit sur France Inter : "Dans cette affaire, je suis plutôt Batho que Duflot." »

→ [ÉCOUTER L'INTERVIEW DE JEAN-VINCENT PLACÉ SUR RADIOFRANCE.FR](#)

ton : Hollande veut leur dire qu'il est capable de se séparer d'eux s'ils émettent des critiques. Par ailleurs, j'ai trouvé machistes les réactions à l'égard de Delphine Batho alors qu'elle a le courage de dire que les lobbies sont présents à l'intérieur même des cabinets des gouvernements. Vallourec est représenté au cabinet du premier ministre par l'intermédiaire du mari d'une collaboratrice. Or cette entreprise fait un lobbying interne pour les gaz de schistes dont elle compte bien tirer profit via des droits à exploiter. C'est encore un grave mélange des genres privé/public des plus douteux.

Comment avez-vous apprécié la réaction d'EELV dans cette affaire ?

Il n'y a pas eu de réaction d'EELV mais de Cécile Duflot et de certaines personnalités qui avalent les couleuvres pour rester au gouvernement. D'autres à EELV pensent que la coupe est pleine. D'ailleurs, je me retrouve dans les propos de Jean-Vincent Placé qui

a dit sur France Inter : « *Dans cette affaire, je suis plutôt Batho que Duflot.* »

Est-ce qu'EELV peut décider de quitter le gouvernement à l'automne ?

Pour ma part, j'ai toujours été partisan de faire partie de la majorité mais de ne pas participer au gouvernement, étant entendu que le compte n'y était pas dans l'accord programmatique. À l'issue des journées d'été, nous organisons une conférence de bilan qui a pour objet de faire un audit politique de ce qui a été obtenu ou est en cours de l'être pour en tirer les conséquences en matière de participation gouvernementale des écolos. Or nous avons une base militante de plus en plus difficile à convaincre de notre utilité dans ce gouvernement. Pour les élections municipales, le fait de partir en autonome au premier tour dans la plupart des grandes villes signe le désamour grandissant entre les écolos et les socialistes. ← [PROPOS RECUEILLIS](#)

[PAR ROSA LAFLEUR](#)

Kerviel ou l'esprit public

Des voix s'étonnent qu'au Front de gauche, Jérôme Kerviel compte de sérieux soutiens. Les détracteurs de la finance alliés à un ex-trader, le casting est *a priori* surprenant mais sur le fond particulièrement cohérent. C'est bel et bien sur la justice et l'intérêt public que ce parti pris repose. Explication par Clémentine Autain.

Considérer Jérôme Kerviel comme seul fautif permet de masquer la chaîne des responsabilités bancaires et publiques. Kerviel ressemble à l'arbre qui cache la forêt des intérêts financiers soutenus par l'État. Derrière cette affaire, se trouve la folie du capitalisme financier dont l'État se révèle complice. La fable qui nous est comptée depuis le début tient difficilement la rampe : Jérôme Kerviel aurait pu spéculer de façon délirante sans que sa hiérarchie n'en soit informée. La direction de la Société Générale n'aurait donc pas surveillé de près celui qui déclarait déjà 55 millions d'euros de résultat en 2007 quand la moyenne de ses collègues se situait entre 3 et 5 millions. Soyons sérieux. Et rappelons que Kerviel n'a pas effectué ces spéculations pour son compte personnel mais pour la Société Générale – son bonus n'était pas indexé sur ses résultats car trader junior. Dans cette

affaire, ce qui frappe depuis le début, c'est cette formation d'affects collectifs en faveur de l'ex-trader et contre l'institution bancaire, contre les puissants. La toile fourmille de messages de soutiens à celui qui est souvent considéré comme un « bouc émissaire ». Cela n'a rien d'évident : il est tout sauf un saint ou un Robin des bois. Mais, après y avoir participé, Kerviel est l'unique perdant du système. Et son récit de repentir est particulièrement intéressant. Son histoire fonctionne comme un révélateur des malaises générés par le capitalisme contemporain. Elle raconte la perte de sens au travail et le délire de l'argent comme finalité. Kerviel exige inlassablement une expertise dans ses différents contentieux juridiques qui l'opposent à la banque. En effet, les pièces qui servent de preuves ont pour l'heure été fournies par la Société Générale. C'est ainsi que 2h44 sont manquantes sur les bandes sonores ➔

des prétendus aveux de Kerviel remises à la justice. L'accès à l'ensemble des pièces comptables et des mails devrait permettre de retrouver le fil des responsabilités mais l'accès en est bloqué par le refus systématique et réitéré de la justice de donner suite à cette demande d'expertise. Même aux Prud'hommes le 4 juillet dernier, cette requête élémentaire a curieusement été rejetée.

L'État se trouve également interpellé car 1,7 milliard d'argent public sont en jeu. En effet, selon la fiscalité française, les sociétés peuvent bénéficier, en cas de perte exceptionnelle sur un exercice donné, d'une déduction d'impôt qui atteint un tiers de la somme perdue. La Société Générale a ainsi empoché 1,7 milliard de Bercy pour la prétendue perte des 4,9 milliards imputée à Jérôme Kerviel. En octobre 2010, François Hollande s'était d'ailleurs indigné sur Canal Plus: « *Comment admettre que lorsqu'une banque fait une erreur, ce soit le*

contribuable qui paie? » Et d'ajouter alors: « *Parmi toutes les choses choquantes dans cette affaire, et il y en a beaucoup, maintenant on apprend que la Société Générale va être remboursée pour son manque de vigilance et de diligence par rapport à ce qui devait être fait pour surveiller l'un de ses traders. C'est pour cela qu'il faut changer un certain nombre de lois.* » Qu'en pense aujourd'hui le président de la République? Nous aimerions le savoir... Les sommes en jeu pour l'État représentent quatre fois l'affaire Tapie. Est-ce parce qu'elle donne des vertiges, en raison du montant en jeu et de ce qu'elle raconte sur notre système, que l'affaire Kerviel ne défraye pas plus que ça la chronique? En outre, *Mediapart* nous apprend que les principaux dirigeants de la Société Générale se sont partagés 1 620 millions d'euros en dividendes et en rachat d'actions l'année même où la banque a encaissé 1 700 millions d'euros de l'État. Il faut enquêter

Les sommes en jeu pour l'État représentent quatre fois l'affaire Tapie.

pour savoir pourquoi Christine Lagarde offre de l'argent public à une banque privée spéculative qui redistribue cette somme à ses actionnaires.

En octobre 2012, la condamnation de Kerviel avait produit un vrai barouf médiatique. C'est vrai que la décision était sidérante: à 33 ans, le trader écopait pour faux et abus de confiance d'une peine de cinq ans de prison, dont trois ans ferme, et de la somme astronomique de 4,9 milliards d'euros de dommages et intérêts. Du jamais vu. La Cour avait donné entière satisfaction à la Société Générale. À titre de comparaison, Total n'avait écopé que de 92 millions d'euros d'indemnités à la suite de la marée noire de l'Erika. Ou enfin, Jean-Yves Haberer et François Gille, responsables de la faillite du Crédit Lyonnais qui avait coûté 20 milliards aux contribuables, n'avaient écopé que de 18 et 9 mois avec sursis et un euro d'amende symbolique. Deux poids, deux mesures.

L'enjeu soulevé par cette affaire est éminemment politique. Le Parquet ne s'y est d'ailleurs pas trompé: selon les termes du procureur, « *Il s'agit d'arrêter le discrédit sur les banques. Il en va de l'ordre public, économique et financier* ». Comme si la mauvaise réputation des banques relevait de quelques salariés malfrats et non de la spéculation sans limites, du pouvoir croissant de la finance sur nos vies. Comme si le plus grand nombre pouvait croire que Kerviel était autre chose qu'un lampiste. Kerviel est le nom de cette folie spéculative qui joue et déjoue l'économie réelle, suscitant des catastrophes humaines du haut d'un poste déshumanisé. Nous voulons des explications sur les rouages de la justice qui s'assoit sur des pièces importantes du dossier. Nous interpellons l'État pour défendre ici l'intérêt public. Seule la mobilisation peut permettre de déjouer ce scénario judiciaire qui sert le système en place. ← CLÉMENTINE AUTAIN

Le syndrome de Stockholm des salariés de l'associatif

Éparpillés dans une multitude de structures, peu au fait de leurs droits et souvent dévoués à la cause pour laquelle ils travaillent, les salariés du secteur associatif tentent l'aventure du syndicalisme.

Dans un squat de la rue de Valenciennes, à Paris, quelques familles précaires préparent le dîner pris en commun. De la musique s'échappe de cette ancienne société de bijouterie transformée en lieu de vie et de lutte, décorée par des guirlandes en papier et des banderoles, vestiges de manifs. Ce soir-là, c'est le syndicat Asso, petit nouveau affilié à Solidaires, qui y organise une réunion publique pour recueillir les témoignages des salariés du secteur associatif et les informer de leurs droits. « *Nous rassemblons des personnes qui sont salariées et qui, dans le même temps, défendent une cause et une forme d'engagement dans leur travail,* explique David Eloy, secrétaire général de ce syndicat né en 2010. *C'est ce qui fonde notre identité.*

Nous avons d'ailleurs failli prendre le nom de Syndicat de Stockholm... » À l'image du fameux syndrome, les salariés du secteur associatif ont souvent une empathie forte vis-à-vis de leur travail et de leur employeur, et sont donc peu regardants sur leurs droits. Congés payés, salaires, temps de travail... Les règles sont régulièrement piétinées. « *Motivés, peu revendicatifs, souvent corvéables à merci... Les employeurs du secteur associatif ne se rendent pas compte qu'ils disposent d'une main-d'œuvre idéale!* », ironise le secrétaire général d'Asso. Sans compter que certains n'hésitent pas à jouer le chantage affectif face aux contestations : « *Tu mets en danger la structure.* » ; « *on est là pour aider les autres.* » ; « *on travaille pour une cause noble.* » Les ➔

raisons aux sacrifices ne manquent pas. Et mis à part les grévistes d'Emmaüs en 2010 ou du Samu social en 2011, les salariés du secteur intériorisent en général les contraintes, et s'engagent avec beaucoup de retenue dans les conflits sociaux. « *Du coup, les employeurs abusent et tirent sur la corde, observe David Eloy. La création du syndicat a libéré la parole. Les salariés se sont sans doute autorisés à se penser comme des salariés, avec des devoirs mais aussi des droits.* »

CONSTRUIRE LE DIALOGUE SOCIAL

Une grosse centaine d'adhérents, 80 demandes de salariés traitées depuis ses débuts, deux personnes accompagnées aux Prud'hommes : Asso est encore un petit Poucet du domaine syndical. Selon les derniers chiffres disponibles, 1,8 million de personnes travaillent pourtant dans l'associatif, soit 5 % de l'emploi salarié en France. Pour le sociologue Matthieu Hely, spécialiste de l'organisation du travail, on assiste aussi à une vraie « professionnalisation » du secteur, avec une multiplication par trois depuis les années 1980 du nombre de salariés. « *Mais 30 % d'entre eux ne sont couverts par aucun accord de branches.* » C'est surtout ceux-là que visent les militants d'Asso, des salariés perdus dans un secteur extrêmement hétérogène et émietté, invisibles pour les grosses centrales syndicales. En effet, qu'ont en commun une auxiliaire de vie dans une

Difficile d'établir un dialogue social dans un univers où le bricolage tient souvent lieu de management.

association d'aide à la personne, un salarié œuvrant dans une ONG de défense des droits de l'homme ou un animateur de l'éducation populaire ?

Outre la transversalité, la taille des structures pose problème. Il faut, comme pour une TPE classique, au moins onze salariés pour rendre obligatoire l'élection d'un délégué du personnel. Difficile d'établir un dialogue social dans un univers où le bricolage tient souvent lieu de management. « *Quand tu vois un novice mener un licenciement, ça fait mal, raconte Julien, ancien stagiaire dans le domaine de l'éducation populaire puis employé dans une structure de solidarité internationale. Tu es content parce que tu sais que la copine, elle va aller aux prud'hommes et qu'elle va gagner. Mais ça va aussi faire perdre des milliers d'euros à une association fragile, qui peut-être ne s'en remettra pas.* » Daniel aussi témoigne et cherche de l'aide : ➔

« En tant que salariés, nous sommes très impliqués, proches de nos responsables, et on ne veut pas que l'association coule. Mais nous souhaitons aussi des postes tenables. »

« Nous avons décidé, tous ensemble dans mon association, de supprimer le poste de coordinateur, pour faire des économies. C'est très fatiguant pour tout le monde. En tant que salariés, nous sommes très impliqués, proches de nos responsables, et on ne veut pas que l'association coule. Mais nous souhaitons aussi des postes tenables. »

Son récit dit bien toute l'ambiguïté qui lie salariés du secteur associatif et employeurs, souvent de simples bénévoles réunis en CA. « La formation des employeurs sur ces thématiques, c'est le nœud du problème, assure une adhérente d'Asso. Il faut leur mettre le code du travail sous le nez. » David Eloy ne se prive d'ailleurs pas de rappeler, que « le travail est un rapport de force, qui se passe plus ou moins bien, quelles que soient les bonnes volontés de départ. » Jusqu'ici peu représentés à la table du patronat, ces employeurs viennent d'ailleurs de se rassembler sous la bannière de l'UNES (Union des employeurs de

l'économie sociale et solidaire), afin de peser davantage au niveau national. Une manière aussi pour les salariés d'avoir face à eux des interlocuteurs structurés. « Les gens viennent parfois nous voir car ils sentent que la structure et donc leurs emplois sont menacés par une mauvaise gestion », assure le secrétaire général.

PRÉCARITÉ ACCRUE

Le salariat dans le domaine associatif est d'autant plus difficile à mobiliser qu'il est très précarisé. Outre les stages à rallonge et les CDD en cascade, le secteur est aussi gourmand de contrats aidés, tels que les emplois d'avenir du gouvernement Ayrault. Le cas des « services civiques », chers à l'ancien commissaire à la jeunesse Martin Hirsch, est aussi éloquent. « Certaines annonces de volontariat sont de véritables offres d'emplois ! alerte Asso. 35 heures hebdomadaires, diplômes requis, qualifications et compétences précises exigées

etc. » Le tout pour moins de 600 euros mensuels. « *Ce genre de statuts est dévoyé et utilisé pour embaucher à bas prix une population qualifiée.* » Mathieu Hely pointait déjà ce paradoxe dans un entretien à *La Vie des idées* en 2011 : « *Il est en effet frappant de constater combien le bénévolat associatif est socialement et économiquement valorisé et combien le travail salarié associatif, par contraste, est dévalorisé du point de vue de sa valeur monétaire [...] et de son statut (forte présence de « bénéficiaires » de mesures d'insertion dont le travail est institutionnellement dénié).* »

LA CRISE ACCROÎT LES TENSIONS

Baisses des subventions et des commandes publiques, diminution des dons, le secteur souffre aussi de la crise financière et budgétaire. L'emploi salarié dans

le secteur associatif a baissé de 0,5 % au premier trimestre 2013. « *Ça représente 9 000 emplois*, précise Gilles, un routard du droit syndical, présent à la réunion au sein du squat parisien. *Le plus grand plan social de France, et personne n'en parle !* » Au-delà de la formule, une inquiétude sourde apparaît : que les conditions de travail pâtissent encore davantage de la mauvaise santé économique de la France et des Français. Plusieurs sections syndicales, avec ou sans étiquette « Asso », se sont donc créées depuis quelques mois, au sein de grosses structures telles que Médecins du monde, Action contre la faim, la Cimade ou encore Europe Écologie-Les Verts. Avec le même credo : que la cause soit noble ou pas, le respect des droits du travailleur est un aussi un combat. ← [MATHILDE GOANEC](#)

« Les Égyptiens ont pris conscience de leur capacité à changer l'histoire »

Les images de la place Tahrir ont fait le tour du monde. Après avoir chassé Hosni Moubarak en 2011, le soulèvement des Égyptiens a eu raison de Mohammed Morsi. Quels sont les ressorts et l'avenir de cette contestation historique ? Entretien avec **Julien Salingue**, doctorant en Sciences politique et membre fondateur du Cercle des Chercheurs sur le Moyen-Orient (CCMO).

Ce qui vient de se produire en Égypte, est-ce un Coup d'État ?

Oui, on doit évidemment dire qu'il s'agit d'un coup d'État car c'est bien ce qui s'est produit. L'armée a démis un président démocratiquement élu, c'est incontestable et il ne faut pas le nier. Pour autant, appréhender les événements par ce seul biais, en oubliant le contexte du coup d'État – une mobilisation populaire historique demandant le départ de Morsi –, c'est prendre les choses à l'envers. Le coup d'État révèle les rapports de force et les contradictions du processus révolutionnaire mais ne résume pas ce dernier. Focaliser sur « coup d'État ou pas », c'est isoler ce qui se passe dans cette séquence de ce qui se trame depuis la

chute de Moubarak, et même avant. On assiste à un authentique processus révolutionnaire, donc au long cours, et qui, comme tout processus révolutionnaire, est plein de contradictions. Le renversement de Morsi n'est pas une initiative de l'armée : ce n'est pas elle qui décide soudain de se débarrasser du pouvoir. C'est parce que des millions d'Égyptiens sont descendus dans la rue, les Frères musulmans n'ont rien voulu entendre et le pays est devenu ingouvernable que l'armée a pu agir ainsi. Globalement, dans la société égyptienne, les conditions objectives sont favorables pour aller dans un sens véritablement progressiste. On a une population qui a fait tomber un dictateur et ainsi pris conscience de ses capacités à faire sa propre histoire →

et donc à ne pas la subir. La prise de conscience qu'il est possible de gagner change tout. Le développement des luttes sociales est à ce titre inédit dans l'histoire de l'Égypte.

De quelle nature sont ces luttes au long cours ?

Depuis janvier 2013, il y a eu plus de 5 500 manifestations dont les deux tiers sur des enjeux économiques et sociaux : grève dans les transports, les ports, le textile, les services publics... On en a compté 40 par jour au mois de mai ! Plus de 1 000 syndicats se sont constitués depuis la chute de Moubarak. Et la principale fédération des syndicats indépendants revendique plus de 2 millions d'adhérents pour un pays de 85 millions d'habitants. Là se situe le cœur de la continuité du soulèvement. La crise économique et le mode de gestion du capitalisme qui est particulièrement inégalitaire en Égypte produisent ici leurs effets. Les conditions du FMI pour les prêts, acceptées par les gouvernements successifs, ont contribué à mettre encore davantage sous l'eau l'économie égyptienne. L'improbable synthèse entre capitalisme néolibéral corrompu et capitalisme d'État bureaucratifié, avec une armée qui possède entre 30 et 40 % des richesses du pays, crée une situation assez explosive. Les luttes sont de ce fait très politiques car elles mettent directement en question le mode de →

« La revendication démocratique existe toujours mais elle n'est pas centrale : depuis deux ans et demi, c'est l'économique et le social qui dominent. »

gestion du capitalisme. La revendication démocratique existe toujours, parce que le pouvoir des Frères musulmans a eu des tendances autoritaires, mais elle n'est pas centrale dans ces mobilisations. Depuis deux ans et demi, c'est l'économique et le social qui dominent. Dans la pétition Tamarod pour la destitution de Morsi, signée par des dizaines de millions de personnes, il n'y a pas un mot sur l'Islam ou l'autoritarisme : il est question de la pauvreté, de la justice sociale, du suivisme vis-à-vis du FMI, de la dignité égyptienne. La dernière phrase de ce texte est éloquent : « *Nous vous rejetons car l'Égypte continue de marcher dans les pas des États-Unis* », ce qui annihile toute interprétation complotiste visant à expliquer que les États-Unis seraient derrière les événements qui ont provoqué le renversement de Morsi.

Quelle peut être la suite de ce processus ?

Aucun pouvoir, militaire ou civil, ne pourra se stabiliser s'il ne répond pas

aux préoccupations sociales et économiques, ce qui explique pourquoi l'armée n'est probablement pas disposée à exercer directement le pouvoir de manière durable. On peut avoir des discussions pour essayer de pronostiquer quand les militaires vont rendre le pouvoir mais l'essentiel, c'est de savoir qui va répondre à ces enjeux. La constitution d'une alternative en capacité de le faire va prendre du temps. Les questions de démocratie joueront un rôle important : plus vite l'armée remet les clés du pouvoir aux civils, et cela doit être une revendication essentielle, plus les choses pourront évoluer dans le bon sens. Pour la suite, l'enjeu principal, c'est que les forces qui ont exigé la chute de Moubarak puis de Morsi, en voulant une amélioration des conditions de vie des Égyptiens et pas simplement devenir la nouvelle élite dirigeante, parviennent à constituer une véritable force politique. Les choses vont durer des années. Il devrait y avoir un gouvernement de type union nationale, mais qui tombera à son tour tant que les problèmes sociaux et

« Dans le front anti Moubarak puis anti Morsi,
il n'y a pas d'accord sur les solutions
économiques et sociales. »

économiques ne seront pas réglés. Tout le problème, c'est de savoir si les forces qui veulent mener la révolution jusqu'à son terme vont parvenir à acquérir une hégémonie dans la contestation. Dans le front anti Moubarak puis anti Morsi – ce ne sont pas tout à fait les mêmes forces, notamment parce que dans le front actuel, on retrouve des éléments de l'ancien régime –, il n'y a pas d'accord sur les solutions économiques et sociales. Là se mélangent des socialistes révolutionnaires, des sociaux-démocrates revendiqués, des salafistes, de vrais libéraux, certains secteurs de la bourgeoisie... C'est pourquoi les Frères Musulmans avaient pu gagner les élections faute de front uni en face et aujourd'hui, l'armée a pu apparaître comme la seule force capable de renverser le pouvoir puisqu'il n'y a pas de structure alternative unifiée. La révolution égyptienne au sens large ne s'est

pas dotée de structures autonomes qui peuvent prétendre exercer le pouvoir politique parce que le mouvement est récent et qu'il est pétri de contradictions en son sein, les différentes forces n'étant pas d'accord sur les bases d'un front politique durable. Changer cette situation ne se fait pas en 24 heures. Aujourd'hui, il n'y a aucun parti politique structuré qui regrouperait des centaines de milliers de militants ou d'adhérents. On sort de soixante ans de dictature. Il n'y a pas de tradition de partis politiques. À la présidentielle, Hamdine Sabahi, candidat « nassérien de gauche », a obtenu, à la surprise générale, plus de 20 %. Les suffrages ont pu se porter sur un individu sans que cela ne se répercute d'un point de vue durable et organisationnel mais cela indique qu'un espace existe, même s'il est difficile à structurer.

← PROPOS RECUEILLIS PAR CLÉMENTINE AUTAIN

Laissez le Tour de France tranquille !

Dès le premier coup de pédale, le centième Tour de France est déjà rattrapé par les scandales de dopage et ce, avant même le premier contrôle. La grande boucle étant un des événements sportifs le plus populaire en France et dans le monde, il n'est pas absurde de se demander si sa dimension polémique ne fonde pas aujourd'hui son inaltérable succès auprès du public.

Ils sont tristes, les Bernard Hinault, les Eddy Merckx et autres champions de bicyclette. Ils font tant peine à voir qu'on aimerait presque les consoler, leur offrir du réconfort. La raison de ce gros chagrin ? Il semblerait qu'une immense kabbale médiatique voudrait « *tuer leur tour de France* ». Cette grande épreuve qui fit leur gloire et leur légende. À l'époque où les képis savaient rester sur le bord de la route à contenir la foule et les journalistes à leur place, se contentant de relater les exploits du maillot à pois, les échappées du Jaune et l'ascension du col du Tourmalet. Certains, dont de bons écrivains et de grands esprits (d'Albert Londres à Roland Barthes) ¹ le firent avec passion et talent. Le cyclisme fut ainsi l'un des rares sports littéraires, comme la boxe, voire presque le seul vraiment cinématographique. Qui a donc l'audace de s'en prendre à un tel pilier de notre identité

nationale, de notre exception culturelle ? La question est sur toutes les lèvres de ces zélotes à qui France Télévision tend complaisamment le micro. Comment oser détruire cette belle aventure faite de sueur et de pneumatique ? Qu'a-t-il bien pu passer par le crâne de Lance Armstrong lorsqu'il a décidé de remettre le couvert, qui plus est dans les colonnes du *Monde*, en expliquant, du haut de ses sept victoires, qu'il est impossible de gagner sans se charger à mort (surtout en EPO, à son époque en tout cas). Juste avant, Jan Ullrich avait lui aussi craché le morceau, justifiant son péché par un imparable – et presque dadaïste – « *c'était juste pour rétablir l'égalité des chances* » : comprenez, tout le monde le faisait, je voulais juste me mettre à niveau. Et puis maintenant cette commission sénatoriale qui balance bombe sur bombe et préconise ➔

quasiment le rétablissement de l'inquisition (par exemple les contrôles inopinés de nuit) pour combattre le grand Satan de la triche chimique. S'en prendre aux libertés individuelles pour garantir aux sponsors le label « sain » du spectacle compétitif, ce genre de tartufferie ne peut s'épanouir que dans le sport, au nom forcément de ses valeurs et de son éthique exemplaire (les supporters de foot en savent aussi quelque chose).

RAS LE GUIDON

Le cyclisme en a juste ras le guidon. *Quid* des autres fédés qui se réfugient dans un silence gêné chaque fois que le vilain petit canard à deux roues se retrouve à la Une des journaux télévisés ? Quand par malheur on rappelle que le rugby a aussi étrangement accru la masse musculaire de la mêlée, toute l'Ovalie se dresse vent debout pour défendre son honneur. Le foot ? Circulez, y a rien à voir, du moins en France et durant la coupe du monde, car en Italie le spectre de la shooteuse a déjà plané sur le Calcio² et plus précisément sur la Juventus (avec notre Didier Deschamps de sélectionneur national au milieu). Alors que tout le monde cesse de se focaliser sur le vélo et son épreuve reine. Ou bien que débute enfin le grand ménage. Probable qu'ensuite les prochains JO tiendront à l'aise dans le stade municipal de Melun.

Car naturellement depuis 1903, date de la toute première boucle en six étapes sur 18 jours, la configuration s'est ➔

Depuis 1903, date de la toute première boucle en six étapes sur 18 jours, la configuration s'est considérablement étoffée. Cette année, les 3 304 km se disputent en 21 étapes.

Le combat contre le dopage sera toujours écrasé entre la logique intrinsèque du sport professionnel en environnement capitaliste et le grand roman de l'amour ouvrier de la petite reine.

considérablement étoffée. Cette année, les 3 304 km se disputent en 21 étapes. Pas besoin d'être grand clerc pour deviner que personne, aussi bien entraîné soit-il, et au vu du reste du calendrier, ne peut tenir en carburant uniquement au bon air des Alpes. À court d'arguments, Gérard Holtz a fini par balancer l'aveu ultime en guise de confession intime : « À un concert des Stones, moi je danse, même si je sais qu'ils ont pris de l'héroïne. » Dans le cyclisme une OD s'appelle une mort inexpliquée arrivée trop jeune, chacun ses pudeurs...

UN MYTHE INDÉBOULONNABLE

Car là se situe la nouvelle vérité. Un jour, nous finirons bien par apprendre – par aveu, par la police ou l'AFLD –, que tous les gagnants, tous les membres du peloton, et même les suceurs de roue, turbinaient aux meilleures molécules du moment, de la strychnine des débuts à l'invisible auto-transfusion sanguine proposée par une clinique suisse (il ne s'y cultive pas là-bas que le secret bancaire). Qu'importe finalement. Le tour sera toujours une institution de notre histoire nationale, gravée dans le marbre affectif de notre mémoire

collective, certes foncièrement transformée en kermesse commerciale et en défilé d'hommes sandwiches aux jambes rasées. Il échappera toutefois toujours aux crocs des scellés judiciaires et autres petites fioles analysées dans des laboratoires. Le mythe ne peut être interpellé par la police des frontières comme un vulgaire convoyeur de pots belges. Et, au même titre que la lutte contre la toxicomanie par la prohibition n'a que peu de sens dans une société qui fabrique à la pelle, par la violence de ses relations sociales et la dureté de son organisation économique, des drogués et des addicts, le combat contre le dopage sera toujours écrasé entre la logique intrinsèque du sport professionnel en environnement capitaliste et le grand roman de l'amour ouvrier de la petite reine (la nostalgie de la France des années 1950 marche bien en ce moment). Si le sport est l'opium du peuple, ce dernier est très bon client...

← NICOLAS KSSIS

1. Championnat de football italien
2. *Ils ont écrit le Tour de France. La grande boucle vue par les écrivains*, de Benoit Hemermann, éd. Flammarion.

CHAQUE JOUR + CHAQUE MOIS + CHAQUE SAISON
REGARDS.FR + E-MENSUEL + TRIMESTRIEL
ABONNEZ-VOUS

À retourner à Regards, 5, Villa des Pyrénées, 75020 Paris

PRÉNOM :

NOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TÉLÉPHONE :

EMAIL :

60 € : Les 4 magazines + les 11 e-mensuels
+ l'accès aux espaces réservés aux abonnés sur regards.fr
(archives+dossier...)

Choisissez votre tarif

- 40€ tarif étudiants-chômeurs
 60€
 Abonnement de soutien

montant à préciser : €

Choisissez votre rythme

- en une fois
 par trimestre
 par mois

Choisissez votre moyen

de paiement

- par chèque
 par carte bancaire
(remplir le bulletin
ci-dessous)

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend avec le créancier.

N° national
d'émetteur
484326

VOS NOM, PRÉNOM ET ADRESSE

Nom et adresse du créancier

LES ÉDITIONS REGARDS
LES ÉDITIONS REGARDS
5 Villa des Pyrénées 75020 Paris

COMPTE À DÉBITER

Code Code guichet Numéro de compte CLÉ RIB
d'établissement

Nom et adresse de votre banque
ou de votre centre CCP

Date

Signature

JOINDRE UN RIB OU UN RIP

À retourner à Regards, 5, Villa des Pyrénées, 75020 Paris
Téléphone : 09 81 02 04 96



AVEC MARX, CONTRE LE « MAUVAIS » MARX

La Révolution selon Karl Marx est un livre important, utile pour toutes celles et ceux qui n'ont pas renoncé à transformer en profondeur cette société et sur les moyens d'y parvenir. L'auteur nous invite à repenser la révolution en des termes nouveaux. Le parti pris n'est pas de renouer le fil avec une pensée marxiste inachevée, voire dénaturée, mais d'explorer le corpus théorique des fondateurs du marxisme en se posant

cette question : n'existe-t-il pas depuis le début des failles, des impensés qui ont pu nourrir les échecs des différentes révolutions ? La problématique est ainsi précisée dans l'introduction d'Isaac Johsua : « *Ce livre est une interrogation sur la révolution, celle à faire, mais surtout celle qui aurait déjà dû être faite. Que s'est-il passé, qui a empêché un tel aboutissement ? Pourquoi tant d'échecs, de tentatives révolutionnaires avortées ? En cas de succès, pourquoi ensuite tant de déceptions ?* » L'approche qui se révèle extrêmement féconde ne consiste donc pas à réhabiliter le « bon » Marx mais plutôt à débusquer le « mauvais ».

Abordant des sujets aussi vastes que « *les forces productives ne sont pas le moteur de l'histoire* », « *la paysannerie ou la classe en trop* »¹, arrêtons-nous ici à deux aspects étroitement imbriqués et qui sont parmi les plus problématiques dans la pensée de Marx : « *l'escamotage de la politique* » et « *l'illusion du dépérissement de l'État* »². Au terme d'une argumentation convaincante, Isaac Johsua montre que la vision du communisme, de la société idéale développée par Marx est en réalité, à peu de chose près, inchangée depuis

le livre de Thomas More, *Utopie* paru... en 1516. Pourtant, cette utopie avec son ordre moral, dirigé par des sages (donc des vieux), ignore le droit, les libertés et la politique. En arrière-plan, c'est bien cette approche « *remplacer le gouvernement des hommes par l'administration des choses* »³ qui fait problème. Pas de contradiction dans la société, pas de débat et donc pas de politique, et finalement la conclusion logique s'impose : pas d'État. Or la disparition des contradictions même dans une société sans classe est un leurre. Il y aura donc de la politique, c'est-à-dire de la stratégie consciente par nature discutable. Cela suppose des débats, des procédures de décisions, la protection des minorités jusqu'aux individus, donc un État.

Cette question, comme bien d'autres sujets abordés par l'auteur, fait et fera débat. Mais le livre contribue à réorienter les discussions stratégiques non dans la recherche d'un Éden perdu et illusoire du marxisme mais vers un projet émancipateur tourné vers l'avenir. C'est déjà beaucoup.

← GUILLAUME LIÉGARD

La Révolution selon Karl Marx, d'Isaac Joshua, éd. Page Deux, 298 p., 17€.



L'homoparentalité expliquée aux enfants

Ce n'est pas le tout de manifester pour l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples de même sexe. Il faut encore transmettre cette vision progressiste du cadre familial en rentrant le soir à la maison, pour celles et ceux qui ont des enfants en bas âge. Or, pour les petits, deux papas ou deux mamans, ce n'est pas toujours évident à comprendre. Mais il suffit souvent d'expliquer, simplement. Un livre, c'est l'occasion de s'y coller, gaiement. *Mes deux papas*, c'est l'histoire de petits oiseaux mais ça marche tout pareil. Joliment illustré et surtout sans chichi ou propos contre l'ordre moral lourdement appuyé, ce livre s'adresse en gros aux 3 à 7 ans. Oscar ne comprend pas pourquoi sa copine de classe a deux papas. Mais Lilou ne sait pas lui répondre parce qu'elle découvre le problème. Pour conclure, toutes les familles ne se ressemblent pas. Et c'est la vie.

Mes deux papas, de Juliette Parachini-Deny et Marjorie Béal, éd. Des ronds dans l'O, 24 pages, 10 euros.